

L'ARGUMENTATION, ENTRE LANGUE ET TEXTE

A ARGUMENTAÇÃO, ENTRE LÍNGUA E TEXTO

ARGUMENTATION, BETWEEN LANGUAGE AND TEXT

Kohei Kida 1

Résumé : L'exposé entend montrer que la description sémantique des langues réalisée dans le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques permet par ailleurs de rendre compte d'un certain nombre de faits textuels. À cet effet seront traités les trois thèmes suivants : l'énoncé conditionnel, énoncé de la forme si P, Q où P est compris comme une condition pour la réalisation de Q, qui peut avoir plusieurs orientations argumentatives ; l'anaphore conceptuelle, qui consiste pour un syntagme démonstratif ce N à résumer le contenu d'un fragment de texte qui le précède ; la description définie le N, qui, en position sujet dans un énoncé, peut amener à lui attribuer une interprétation argumentative.

Mots clés : Argumentation. Langue et Texte. Théorie des Blocs Sémantiques.

Resumo: Esta apresentação pretende mostrar que a descrição semântica das línguas realizada o âmbito da Teoria dos Blocos Semânticos também possibilita dar conta de um certo número de fatos textuais. Para tanto, serão tratados dos três seguintes temas: o enunciado condicional, enunciado da forma se P, Q em que P é entendido como condição para a realização de Q, que pode ter várias orientações argumentativas; a anáfora conceitual, que consiste para um sintagma demonstrativo esse N em resumir o conteúdo de um fragmento de texto que o precede; a descrição define o N, que, em posição de sujeito em um enunciado, pode levar a atribuir-lhe uma interpretação argumentativa.

Palavras-chave: Argumentação. Língua e Texto. Teoria dos Blocos Semânticos.

Abstract: This talk intends to show that the semantic description of languages carried out within the framework of the Semantic Blocks Theory also makes it possible to account for a certain number of textual facts. To this end, the following three topics will be treated: the conditional, a statement in the form if P, Q where P is understood as a condition for the realization of Q, which can have several argumentative orientations; conceptual anaphora, which consists, for a demonstrative phrase this N, in summarizing the content of a fragment of text that precedes it; the definite description the N, which, in the subject position in an utterance, can lead to assigning an argumentative interpretation to it.

Keywords: Argumentation. Language and Text. Semantic Blocks Theory.

Introduction

La Théorie des Blocs Sémantiques (désormais TBS) dont Marion Carel a jeté les bases au début des années 1990 et dans laquelle je travaille depuis plus de 20 ans est une forme radicale de la théorie de l'Argumentation dans la langue telle qu'elle a été proposée par Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot dans les années 1980 (ANSCOMBRE et DUCROT, 1983). La TBS est une approche *sémantique* et non pragmatique, en ce qu'elle a pour objectif de décrire avant tout la signification des expressions linguistiques, supposée inscrite au sein même du système des signes qu'est la langue. Or, il se trouve que les descriptions réalisées dans ce cadre théorique permettent parfois de rendre compte d'un certain nombre de faits textuels, qui dépassent largement la problématique de la langue proprement dite. La raison en est, me semble-t-il, que l'une de ses hypothèses de base est, si paradoxale qu'elle paraisse à première vue, que la langue se laisse décrire, en partie au moins, en termes d'argumentation, ses éléments étant associés à des discours argumentatifs.

C'est cette interaction entre langue et texte, par l'intermédiaire de l'argumentation, que je me propose d'illustrer ici sur un certain nombre de textes de longueur variée, repris de mes travaux antérieurs, avec les analyses que j'en ai déjà présentées dans le cadre de la TBS (KIDA, 1998 ; KIDA, 2016 ; KIDA, 2019a), en y apportant éventuellement quelques modifications et remaniements. Mon exposé sera centré sur trois thèmes, à savoir : l'énoncé conditionnel, l'anaphore conceptuelle et la description définie. Je m'appuierai également en partie sur mon dernier article (KIDA, 2021).

TBS

Je commencerai par rappeler quelques notions de base de la TBS que j'utiliserai tout au long de l'exposé, en me référant principalement à deux articles relativement récents de Carel (Carel, 2017 ; CAREL, 2019).

Pour rendre observable le sens d'un segment de discours, que ce soit un énoncé, un syntagme, etc., on lui associe un « enchaînement argumentatif », discours argumentatif du type *X donc Y* ou *X pourtant Y*. Il s'agit d'une sorte de paraphrase pour le segment de discours en question. Lorsqu'un enchaînement argumentatif est associé à un segment de discours, on dit que le segment « évoque » l'enchaînement. Ainsi, le segment de discours *Marie est prudente* évoque, dans le contexte *c'est vrai que c'est un peu dangereux mais Marie est prudente* (CAREL, 2017, p. 6), un enchaînement argumentatif comme *Marie est prudente donc elle sera en sécurité* (CAREL, 2017, p. 7). Le même segment évoque dans le contexte *Marie est prudente mais c'est très dangereux* (*ibid.*) un autre enchaînement argumentatif comme *bien qu'elle soit prudente, Marie ne sera pas en sécurité* (*ibid.*).

Un enchaînement argumentatif est supposé construit sur un « schéma argumentatif », ce qui est commun à une famille d'enchaînements argumentatifs, abstraction faite du sujet et du complément, du temps et du mode pour le verbe et du connecteur. Ainsi, l'enchaînement *Marie est prudente donc elle sera en sécurité* est construit sur le schéma argumentatif PRUDENT DC SÉCURITÉ (Carel, 2017, p. 7) et l'enchaînement *bien qu'elle soit prudente, Marie ne sera pas en sécurité* est construit sur le schéma PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ (*ibid.*). Par convention, un schéma argumentatif est noté en lettres capitales, avec « DC » ou « PT » qui représentent respectivement les connecteurs du type de *donc* ou *pourtant*, et éventuellement avec « NEG » qui représente les expressions argumentativement orientées vers la négation (non seulement *ne ... pas*, mais aussi *peu*, *rarement*, *difficilement*, etc.). En termes techniques, on peut diviser les schémas argumentatifs en deux sous-classes, les « aspects argumentatifs » et les « quasi-blocs », distinction dont je ne tiendrai pas compte par souci de simplicité, pour continuer à utiliser « schéma » comme terme générique.

Lorsqu'un enchaînement argumentatif est construit sur un schéma argumentatif, on dit que l'enchaînement « concrétise » le schéma. Ainsi, l'enchaînement *Marie est prudente donc elle sera en sécurité* concrétise le schéma PRUDENT DC SÉCURITÉ et l'enchaînement *bien qu'elle soit*

prudente, Marie ne sera pas en sécurité concrétise le schéma PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ.

Juste un autre exemple, pour mieux faire comprendre. L'énoncé *Pierre a été prudent* (Carel, 2019, p. 14) évoque dans une certaine situation un enchaînement argumentatif comme *il y avait un danger et donc Pierre a pris des précautions* (*ibid.*) qui concrétise le schéma argumentatif DANGER DC PRÉCAUTION (*ibid.*).

L'une des hypothèses fondamentales de la TBS est que la signification des expressions linguistiques se laisse décrire en termes de schéma argumentatif. Ainsi, on peut supposer que la signification de l'adjectif *prudent* est constituée notamment des trois schémas argumentatifs déjà mentionnés, à savoir PRUDENT DC SÉCURITÉ, PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ et DANGER DC PRÉCAUTION.

J'introduirai la notion de « décalage » (Carel, 2011, p. 62-63). Un enchaînement argumentatif peut concrétiser un schéma argumentatif de deux manières. Dans certains cas, on peut construire un enchaînement en reprenant plus ou moins fidèlement les termes qui composent un schéma. On dit alors que la construction se fait « sans décalage ». C'est le cas par exemple des enchaînements *Marie est prudente donc elle sera en sécurité* et *bien qu'elle soit prudente, Marie ne sera pas en sécurité* dans lesquels apparaissent tels quels les termes PRUDENT et SÉCURITÉ qui composent les schémas PRUDENT DC SÉCURITÉ et PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ. Dans d'autres cas, on peut construire un enchaînement argumentatif sans nécessairement utiliser l'un ou l'autre des termes qui composent un schéma argumentatif. On dit alors que l'enchaînement concrétise le schéma « avec décalage ». Admettons que l'énoncé *Pierre a eu la prudence de rentrer avant la pluie* (Carel, 2019, p. 4) évoque l'enchaînement *il allait pleuvoir donc Pierre est rentré* (Carel, 2019, p. 5). Ce dernier concrétise le schéma DANGER DC PRÉCAUTION avec décalage dans la mesure où les termes DANGER et PRÉCAUTION du schéma n'apparaissent pas tels quels dans l'enchaînement. On peut supposer alors que la pluie constitue un cas particulier de DANGER et la rentrée de Pierre, un cas particulier de PRÉCAUTION.

Je terminerai cette présentation sommaire par introduire la distinction entre « schéma signifié » et « schéma préfiguré » (Carel, 2019, p. 6). Lorsqu'un schéma argumentatif est supposé inscrit individuellement dans la signification d'un mot, on dit que le mot « signifie » le schéma. C'est le cas par exemple du schéma DANGER DC PRÉCAUTION, supposé inscrit individuellement dans l'adjectif *prudent*, qui signifie ce schéma. Lorsque c'est l'alternative de deux schémas qui est supposée inscrite dans la signification d'un mot, on dit que le mot signifie cette alternative et « préfigure » chacun des deux schémas. Ainsi, l'adjectif *prudent* signifie l'alternative des deux schémas PRUDENT DC SÉCURITÉ et PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ ; il préfigure et non signifie le schéma PRUDENT DC SÉCURITÉ ; il préfigure et non signifie le schéma PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ. Ce qu'on pourra mieux comprendre avec l'exemple suivant, où l'emploi de *prudent* laisse ouverte la possibilité des deux schémas :

Pierre et Marie partent en vacances à la montagne. Lors d'une promenade, Pierre se blesse. Marie doit partir seule chercher du secours. La nuit arrive, on entend les loups. Marie est prudente, mais est-ce que cela suffira ? (Carel, 2017, p. 7)

L'énoncé conditionnel

Le premier thème que je voudrais aborder est l'énoncé conditionnel (Kida, 1998). Voici un extrait de la traduction en français de l'ouvrage, bien connu et maintes fois commenté (Ducrot, 1980 ; Greimas, 2002, entre autres), *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, sous la plume de Sigmund Freud, père fondateur de la psychanalyse. Il s'agit d'une conversation entre un maquignon et son client :

Si vous prenez ce cheval et si vous partez à quatre heures du matin, vous serez à six heures et demie à Presbourg. — Et qu'est-ce que j'irais faire à Presbourg à six heures et demie du matin ? (Freud, 1988, p. 119)

Ce texte pose au moins deux problèmes intéressants. En premier lieu, l'humour de ce texte, car le texte est destiné à faire rire, tient au fait qu'il y a un écart entre ce que le maquignon veut dire et ce que le client comprend ou fait semblant de comprendre. Avec son énoncé le maquignon a très probablement l'intention de vanter son cheval, alors que c'est tout autrement que le client comprend (ou fait semblant de comprendre) le même énoncé. Un autre problème est que l'énoncé du maquignon est un énoncé que j'appellerai « conditionnel », énoncé de la forme *si P, Q* dans lequel *P* est compris comme une condition pour la réalisation de *Q*. L'énoncé *s'il fait beau, Pierre viendra* en est un exemple. Ce qui est à noter dans le texte de Freud, c'est que c'est précisément l'énoncé conditionnel du maquignon qui donne lieu à l'écart interprétatif en question.

Pour rendre compte de ces problèmes, je commencerai par rappeler l'argumentativité globale d'un énoncé conditionnel *si P, Q*. J'en retiendrai seulement deux possibilités, parmi d'autres.

D'une part, la conclusion qu'on peut tirer d'un énoncé *si P, Q* peut avoir pour fonction, en quelque sorte, de résumer le contenu de cet énoncé. Ainsi, l'énoncé conditionnel *si je bois du lait, je suis malade* est orienté vers une conclusion du type *je suis allergique au lait*, ce qui se confirme si l'on observe un discours comme *si je bois du lait, je suis malade. Je suis donc allergique au lait*. Dire que si je bois du lait, je suis malade, cela revient à dire que je suis allergique au lait. Autrement dit, l'énoncé conditionnel fonctionne ici comme une sorte de définition pour un terme de la conclusion (*allergique* en l'occurrence).

D'autre part, l'orientation argumentative de *si P, Q* peut être la même que celle de *Q* (Ducrot 1993). Ainsi, l'énoncé conditionnel *s'il fait beau, Pierre viendra* est orienté vers une conclusion du type *je vais lui préparer un repas*, conclusion qu'on pourrait tirer de l'énoncé simple *Pierre viendra*, ce qu'on peut vérifier avec un discours comme *s'il fait beau, Pierre viendra. Je vais donc lui préparer un repas*.

Selon cette typologie, on peut noter que l'énoncé de notre maquignon est ambigu entre les deux possibilités. Le maquignon lui-même s'intéresse à la première possibilité, et prétend attribuer à son énoncé une interprétation telle qu'elle est rendue explicite par un discours comme *si vous prenez ce cheval et si vous partez à quatre heures du matin, vous serez à six heures et demie à Presbourg. Le cheval est donc rapide*. Quant au client, il exploite la deuxième possibilité et fait semblant d'attribuer à l'énoncé du maquignon une autre interprétation, différente de la précédente, qu'on pourrait expliciter au moyen d'un discours comme *si vous prenez ce cheval et si vous partez à quatre heures du matin, vous serez à six heures et demie à Presbourg. Vous pourrez donc faire ceci ou cela*.

Après cette première analyse, fondée sur ce que j'ai déjà soutenu, je vais tenter aujourd'hui de reformuler dans le cadre de la TBS les deux cas de figure qui viennent d'être distingués quant à l'argumentativité de l'énoncé conditionnel.

Pour le premier cas, voici sa description : l'énoncé conditionnel *si P, Q* évoque un enchaînement, qui concrétise un schéma signifié (et non préfiguré) par un terme *T* n'appartenant ni à *P* ni à *Q*. La compréhension de l'énoncé conditionnel consiste alors à reconstituer le terme *T* approprié. Ainsi, l'énoncé conditionnel *si je bois du lait, je suis malade* évoque l'enchaînement *je bois du lait donc je suis malade* qui concrétise le schéma PRENDRE X DC MALADE signifié par le syntagme *allergique* à *X*. Quant au deuxième cas de figure, il peut être décrit comme suit : l'énoncé conditionnel *si P, Q* évoque un enchaînement qui concrétise un schéma préfiguré (et non signifié) par un terme de *Q*. Ainsi, l'énoncé conditionnel *s'il fait beau, Pierre viendra* évoque l'enchaînement *Pierre viendra donc je vais préparer un repas* qui concrétise le schéma VENUE DC BON ACCUEIL préfiguré par le verbe *venir*.

Revenons maintenant à notre texte. L'énoncé conditionnel du maquignon *si vous prenez ce cheval et si vous partez à quatre heures du matin, vous serez à six heures et demie à Presbourg* évoque, du point de vue de son locuteur, point de vue qui correspond au premier cas, l'enchaînement *vous partez avec ce cheval donc vous serez en peu de temps à Presbourg* qui concrétise le schéma PARTIR AVEC X DC NEG TEMPS POUR ARRIVER signifié par l'adjectif *rapide*. Le même énoncé évoque, du point de vue du client, point de vue qui correspond au deuxième cas, l'enchaînement *vous serez à six heures et demie à Presbourg donc vous pourrez faire ceci ou cela* qui concrétise le schéma PRÉSENCE À X DC ACTIVITÉ PROPRE À X préfiguré par le syntagme *être à X* (*X* étant un nom de lieu). Signalons au passage que le même schéma pourrait être concrétisé dans une autre situation par un

enchaînement touristique comme *tu es à Paris donc tu devrais aller au Louvre*.

Pour terminer cette partie, je voudrais signaler que mon analyse du texte de Freud peut être reformulée d'une manière encore plus concise avec un instrument récemment introduit dans la TBS par Marion Carel : la Carte Argumentative du Lexique (désormais CAL). Je vais résumer rapidement sa présentation (Carel, 2019 ; Kida, 2019b).

La CAL est une représentation graphique constituée des mots du lexique et des schémas argumentatifs qu'ils signifient ou préfigurent. Les mots sur la CAL sont reliés les uns aux autres par l'intermédiaire des schémas. Ainsi, l'adjectif *prudent* est relié au mot *danger* par l'intermédiaire du schéma DANGER DC PRÉCAUTION qu'il signifie. Il est également relié au nom *sécurité* par l'intermédiaire du schéma PRUDENT DC SÉCURITÉ qu'il préfigure.

La CAL est conçue à l'origine pour rendre compte du « décodage argumentatif » et de l'« interprétation argumentative ». Rappelons que selon la TBS le sens d'un énoncé est double, constitué des enchaînements argumentatifs qu'il évoque et des schémas argumentatifs concrétisés par les enchaînements. La compréhension complète d'un énoncé consiste donc à attacher les enchaînements évoqués aux schémas appropriés. L'important est de parvenir à déterminer le terme qui fournit les schémas sur lesquels reposent les enchaînements évoqués. C'est là qu'on recourt à la CAL.

Le « décodage argumentatif » d'un énoncé consiste à parcourir la CAL pour déterminer les schémas sur la base desquels sont construits les enchaînements évoqués. Soit une région de la CAL, dans laquelle l'adverbe *courageusement* est relié aux expressions *manquer d'envie* et *bien* par l'intermédiaire des schémas NEG ENVIE PT FAIT et BIEN DC FAIT qu'il signifie respectivement, et au mot *admiré* par l'intermédiaire du schéma COURAGEUX DC ADMIRÉ qu'il préfigure (Carel, 2019, p. 6). Admettons maintenant que l'énoncé *Pierre a courageusement pris la parole devant tout le monde* (Carel, 2019, p. 5) évoque l'enchaînement *tout le monde était assemblé pourtant Pierre a pris la parole (ibid.)*. Le décodage se termine lorsque l'enchaînement est attaché au schéma approprié, en l'occurrence NEG ENVIE PT FAIT. On aura compris que le décodage consiste en général à aller d'un terme présent dans l'énoncé aux schémas qu'il signifie ou préfigure.

L'« interprétation argumentative » d'un énoncé consiste à parcourir la CAL en sens inverse pour déterminer le terme implicite qui signifie ou préfigure les schémas attachés aux enchaînements évoqués. Soit le passage, extrait du tout début de *Claude Gueux* de Victor Hugo : « [...] de ce vol il résulta trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant, et cinq ans de prison pour l'homme. » (Hugo, 1910, p. 747). Il évoque notamment l'enchaînement *son vol fournit trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant pourtant ce vol coûta cinq ans de prison pour l'homme* (Carel, 2019, p. 9). Le passage ne comporte pas de terme explicite qui pourrait fournir un schéma. L'interprétation consiste alors à attacher d'abord l'enchaînement à un schéma comme NEG FAUTE PT PUNITION et à parcourir ensuite la CAL pour remonter du schéma à un terme implicite, comme par exemple *injuste*, qui signifie le schéma (Carel, 2019, p. 10).

Revenons maintenant au texte de Freud. On peut dire, en termes de CAL, que le maquignon espère voir le client procéder à l'interprétation de son énoncé, alors que celui-ci effectue en réalité le décodage du même énoncé. Du point de vue du maquignon, l'énoncé évoque l'enchaînement *vous partez avec ce cheval donc vous serez en peu de temps à Presbourg* attaché au schéma PARTIR AVEC X DC NEG TEMPS POUR ARRIVER qui devrait amener au terme implicite *rapide*. Du point de vue du client, l'énoncé évoque l'enchaînement *vous serez à six heures et demie à Presbourg donc vous pourrez faire ceci ou cela* attaché au schéma PRÉSENCE À X DC ACTIVITÉ PROPRE À X préfiguré par l'expression *être à X* présente dans l'énoncé même.

L'anaphore conceptuelle

Le deuxième thème de mon exposé est l'anaphore conceptuelle (Kida, 2016). Je le traiterai sur un extrait du roman *Le Chevalier de Maison-Rouge*, écrit par Alexandre Dumas. Je rappelle la situation. De bon matin on frappe violemment à la porte de l'abbé Girard, le curé de Saint-Landry dans la Cité, qui se prépare pour aller à la Conciergerie pour entendre Marie-Antoinette. Jacinthe, la vieille gouvernante du curé, va s'occuper du visiteur, le chevalier de Maison-Rouge, amoureux de

Marie-Antoinette et désireux de la sauver :

Sur l'invitation de son maître, dame Jacinthe se hâta de descendre par les degrés du petit jardin sur lequel ouvrait la porte d'entrée : elle tira les verrous, et un jeune homme fort pâle, fort agité, mais d'une douce et honnête physionomie, se présenta.

— M. l'abbé Girard ? dit-il.

Jacinthe examina les habits en désordre, la barbe longue et le tremblement nerveux du nouveau venu : tout cela lui sembla de fort mauvais augure.

— Citoyen, dit-elle, il n'y a point ici de monsieur ni d'abbé.

— Pardon, madame, reprit le jeune homme ; je veux dire le desservant de Saint-Landry.

Jacinthe, malgré son patriotisme, fut frappée de ce mot madame, qu'on n'eût point adressé à une impératrice ; cependant elle répondit :

— On ne peut le voir, citoyen, il dit son bréviaire.

— En ce cas, j'attendrai, répliqua le jeune homme.

— Mais, reprit dame Jacinthe, à qui cette persistance redonnait les mauvaises idées qu'elle avait ressenties tout d'abord, vous attendrez inutilement, citoyen, car il est appelé à la Conciergerie et va partir à l'instant même. (DUMAS, 2005, p. 452-453)

C'est le syntagme nominal démonstratif *cette persistance* qui attire mon attention. Il s'agit ici d'un cas d'anaphore « conceptuelle » ou « résomptive », en ce que l'expression *cette persistance* ne reprend pas un syntagme nominal comme dans l'anaphore nominale ordinaire, mais elle a pour fonction de condenser ou résumer le contenu du fragment de texte qui la précède (Rigel, Pellat et Rioul, 2009, p. 1038). D'un point de vue intuitif, elle renvoie en gros au fait que le jeune homme continue à vouloir voir l'abbé Girard, bien qu'on lui dise que ce dernier est occupé. La question est de savoir comment cette interprétation est construite.

Il est facile de voir que c'est le nom tête *persistance* dans le syntagme démonstratif en question qui contribue largement à la construction de son interprétation. Je me propose donc de décrire d'abord la signification du verbe *persister*, dont le nom *persistance* est dérivé, sous la forme d'un schéma argumentatif, pour ensuite montrer que cette signification peut guider la relecture du fragment de texte antérieur pour remodeler son contenu dans la construction de l'interprétation qui m'intéresse.

Pour décrire la signification du verbe *persister*, il convient peut-être de jeter un coup d'œil à ce que les dictionnaires nous renseignent sur ce mot. En voici trois que j'ai consultés :

Trésor de la langue française

A. – Continuer, avec fermeté et obstination, à être dans telle disposition, à vouloir accomplir tel projet ou à penser de telle façon.

B. – Rester de façon durable, continuer d'exister ; subsister.

Le Grand Robert de la langue française

1. Sujet n. de personne. Persister dans... : demeurer inébranlable dans... (ses résolutions, ses sentiments, ses opinions) en dépit des résistances et des obstacles.

2. Sujet n. de chose ; sans compl. prép. Continuer à être.

Dictionnaire de l'Académie française (9e édition)

1. Tenir ferme, s'obstiner dans son sentiment, s'arrêter à une façon d'être ou d'agir en dépit des résistances rencontrées.

2. En parlant d'un phénomène, d'un sentiment. Durer, continuer à se manifester.

Les trois dictionnaires distinguent deux emplois, selon que le sujet désigne une personne ou non. Seul *Le Grand Robert de la langue française* marque explicitement ce critère, mais les deux autres dictionnaires semblent l'adopter aussi étant donné les exemples qu'ils donnent pour illustrer les deux emplois. Pour ma part, je considérerai qu'une telle distinction n'est pas toujours pertinente.

Pour le premier emploi où le sujet désigne une personne, si l'on compare *Trésor de la langue française* d'une part, et d'autre part *Le Grand Robert de la langue française* et le *Dictionnaire de l'Académie française*, on s'aperçoit que les deux derniers dictionnaires mentionnent explicitement deux éléments de sens très importants : l'élément de sens « résistance » ou « obstacle » et celui de « en dépit de ». Ces éléments me semblent décisifs dans la mesure où, pour pouvoir dire *je persiste*, il ne suffit pas que je continue, mais il faut en plus que je continue *malgré la présence d'un obstacle*.

Tous ces éléments de sens sont-ils inutiles pour rendre compte du second emploi où le sujet désigne une chose ? Les trois dictionnaires restent muets sur cette question. Je supposerai qu'ils sont aussi essentiels pour les cas où le sujet désigne une chose. Ainsi, l'énoncé *Votre douleur persiste-t-elle ?* que le *Dictionnaire de l'Académie française* donne comme exemple pour illustrer le second emploi, ne peut être produit selon moi que lorsque, par exemple, la douleur ne disparaît pas *malgré* le médicament ingéré, celui-ci devant fonctionner alors comme un obstacle qui aurait pu empêcher la douleur de se manifester.

Ces considérations amènent à supposer que la signification du verbe *persiste* se laisse décrire par le schéma OBSTACLE PT CONTINUER.

Vérifions cette hypothèse sur un exemple, tiré du roman de Dumas *La Reine Margot*. Le président d'un tribunal interroge Coconnas pour savoir si la figure de cire que Coconnas et La Mole ont laissée chez le florentin René (parfumeur de Catherine de Médicis) a été utilisée dans l'intention de nuire au roi par magie, alors que l'accusé prétend que c'est une statue de femme :

— Vous niez que vous ayez été chez René pour faire des conjurations ?

— Je le nie. La conjuration s'est faite par accident, mais sans préméditation.

— Mais elle a eu lieu ?

— Je ne puis nier qu'il se soit fait quelque chose qui ressemblait à un charme.

— Greffier, écrivez que l'accusé avoue qu'il s'est fait chez René un charme contre la vie du roi.

— Comment ! contre la vie du roi ! C'est un infâme mensonge. Il ne s'est jamais fait de charme contre la vie du roi.

— Vous le voyez, messieurs, dit La Mole.

— Silence ! » fit le président.

Puis se retournant vers le greffier :

« — Contre la vie du roi, continua-t-il. Y êtes-vous ?

— Mais non, mais non, dit Coconnas. D'ailleurs la statue n'est pas une statue d'homme, mais de femme.

— Eh bien, messieurs, que vous avais-je déjà dit ? reprit La Mole.

— Monsieur de La Mole, dit le président, vous répondrez quand nous vous interrogerons ; mais n'interrompez point

l'interrogatoire.

— Ainsi, vous dites que c'est une statue de femme ?

— Sans doute, je le dis.

— Pourquoi alors a-t-elle une couronne et un manteau royal ?

— Pardieu ! dit Coconnas, c'est bien simple ; parce que c'était... »

La Mole se leva, et mit un doigt sur sa bouche.

« C'est juste, dit Coconnas ; qu'allais-je donc raconter, moi. Comme si cela regardait ces messieurs...

— Vous persistez à dire que cette statue est une statue de femme ?

— Oui, certainement, je persiste. (Dumas, 1992, p. 486-487)

Avant de répondre à la dernière question du président, Coconnas avait déjà affirmé à deux reprises que la statue était une statue de femme (« D'ailleurs [...] », « Sans doute, [...] »). La simple répétition d'un même acte suffit-elle à rendre possible l'emploi du verbe *persiste* ? Non, car ce qui est promordial dans ce contexte, c'est la question du président « Pourquoi alors a-t-elle une couronne et un manteau royal ? », qui fonctionne comme un argument destiné à infirmer l'affirmation de Coconnas pour suggérer que la statue représente un homme, voire un roi. Ce que l'inséparable ami de La Mole veut dire par sa dernière réplique est qu'il prétend que la statue est une statue de femme, malgré la contre-argumentation du président. Ce que je résumerai en disant que la dernière réplique du Piémontais est paraphrasable par l'enchaînement argumentatif *on m'objecte que la statue a une couronne et un manteau royal pourtant je continue à dire que cette statue est une statue de femme* qui, on l'aura compris, concrétise le schéma OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage.

Revenons maintenant à notre syntagme *cette persistance*. Voici la description que j'en donne. À première vue, on pourrait songer qu'il suffit de se reporter, pour donner une interprétation à l'expression *cette persistance*, seulement au segment de discours « En ce cas, j'attendrai, répliqua le jeune homme » ; on pourrait encore imaginer que cette interprétation peut être rendue, en gros, par quelque chose comme *le jeune homme continue à vouloir attendre*. Il n'en est rien. Le fragment de texte auquel renvoie notre syntagme ne se réduit pas au segment de discours dont je viens de parler, mais elle va au-delà de ce segment jusqu'à inclure la réplique de Jacinthe qui le précède, et peut-être même les répliques du jeune homme « M. l'abbé Girard ? [...] » et « Pardon, madame, [...] ». Il faut bien voir que Jacinthe cherche, lorsqu'elle dit ce qu'elle dit, à décourager le jeune homme d'attendre l'abbé Girard, en alléguant qu'il est plongé dans son bréviaire. Cet argument de Jacinthe s'oppose comme un obstacle à la volonté du jeune homme. Le contenu que notre syntagme vise à évoquer est donc paraphrasable par un enchaînement argumentatif comme *on dit que l'abbé Girard est occupé pourtant le jeune homme continue à vouloir le voir*, une concrétisation du schéma OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage.

La description définie

Mon troisième et dernier thème est la description définie (Kida, 2019a). Pour le traiter, je m'appuierai sur un extrait de *La reine Margot*. Catherine de Médicis discute avec sa fille Marguerite de son mariage, qu'elle veut dissoudre en alléguant l'infidélité de son époux. Catherine est convaincue que le roi de Navarre est chez sa maîtresse et pourtant, le rideau relevé, elle le retrouve endormi au lit conjugal, ce que représente le « tableau » dans la citation :

Marguerite permit à sa mère de contempler un instant ce tableau, qui faisait sur elle l'effet de la tête de Méduse. Puis elle laissa retomber le rideau, et, marchant sur la pointe du pied, elle revint près de Catherine, et, reprenant sa place sur sa chaise :

« Vous disiez donc, madame ? »

La Florentine chercha pendant quelques secondes à sonder cette naïveté de la jeune femme ; puis, comme si ses regards éthérés se fussent émoussés sur le calme de Marguerite :

« Rien », dit-elle. (Dumas, 1992, p. 147)

L'expression *la Florentine* est une « description définie », syntagme nominal précédé d'un article défini. Elle est ici employée de manière référentielle, en ce qu'elle renvoie à un individu précis, en l'occurrence Catherine de Médicis. La présence même d'une description définie référentielle dans ce contexte suscite une interrogation, d'ordre textuel : qu'est-ce qui motive ce choix ? En effet, le narrateur dispose d'une bonne provision d'expressions coréférentielles qui pourraient jouer le même rôle : le nom propre *Catherine*, le pronom personnel *elle*, et d'autres descriptions définies comme *la veuve de Henri II*, *la mère de Marguerite*, etc. Bien sûr, on pourrait invoquer des raisons d'ordre stylistique. Ainsi, le narrateur aurait voulu s'interdire de répéter le nom propre *Catherine* utilisé deux lignes plus haut, produire des effets ornementaux, et ainsi de suite.

Pour ma part, je considère que si le narrateur a choisi la description définie *la Florentine*, c'est que celle-ci permet à l'énoncé où elle apparaît de recevoir une interprétation à laquelle aucune des expressions coréférentielles n'aurait pu donner lieu. En effet, une des interprétations possibles de l'énoncé peut se formuler comme suit : si Catherine chercha pendant quelques secondes à sonder la naïveté de Marguerite, c'est précisément parce qu'elle était florentine. Autrement dit, Catherine était florentine donc elle fit ce qu'elle fit. Cette interprétation aurait disparu, remarquons-le, si le narrateur avait choisi comme sujet grammatical le nom propre *Catherine* ou une autre description définie comme *la mère de Marguerite*.

Pour rendre compte de la construction d'une telle interprétation, je fais l'hypothèse que, lorsque le nom tête d'une description définie préfigure un schéma argumentatif, l'énoncé ayant pour sujet grammatical cette description définie peut évoquer un enchaînement argumentatif qui concrétise le schéma avec le sujet et le prédicat de l'énoncé. Ainsi, dans le cas de notre énoncé, je supposerai d'abord que le mot *florentin* préfigure le schéma argumentatif FLORENTIN DC RUSER. Ce qu'on pourra admettre sans trop de peine dans la mesure où l'on sait l'image, par trop stéréotypée, donnée des Florentins comme rusés, manipulateurs, intrigants, et Dumas reprend justement cette image pour créer le personnage de Catherine (il en va d'ailleurs de même pour celui de René). Je supposerai ensuite que notre énoncé évoque un enchaînement argumentatif comme *Catherine était florentine donc elle chercha pendant quelques secondes à sonder la naïveté de la jeune femme*, qui concrétise le schéma avec décalage, le fait de sonder la naïveté de Marguerite étant vu comme une ruse florentine.

Pour rendre ma description plus plausible, je voudrais insister sur ce point, que je n'ai pas développé dans mon article : la même description est valable pour un autre schéma, FLORENTIN PT NEG RUSER, qui, également préfiguré par le mot *florentin*, constitue avec le précédent une alternative. Considérons l'extrait suivant, qui se situe juste avant celui que nous venons d'examiner. Pendant que Marguerite converse dans sa chambre avec Henri, ils entendent les pas de Catherine. Henri a tout juste le temps de se cacher derrière les rideaux du lit. Catherine ouvre la porte, car elle a des passe-partout pour tout le château du Louvre :

Et, comme si elle eût été effrayée de cette brusque irruption dans sa chambre, Marguerite sortant de dessous les rideaux en peignoir blanc, sauta à bas du lit, et, reconnaissant Catherine, vint, avec une surprise trop bien imitée pour que la Florentine elle-même n'en fût pas dupe, baiser la main de sa mère. (DUMAS, 1992, p. 144)

Si l'on admet que la locution *trop ... pour que*, combinée avec une proposition négative, fonctionne comme une sorte de double négation, on pourra admettre également que le segment introduit par la préposition *avec* veut dire en gros *la Florentine en fut dupe*, qui évoque un enchaînement comme *Catherine était florentine pourtant elle en fut dupe*, une concrétisation du

schéma FLORENTIN PT NEG RUSER avec décalage, le fait d'être dupe pouvant être vu comme une absence de ruse.

Conclusion

J'espère avoir montré ce qui ressort d'une confrontation de mes études antérieures : les trois thèmes dont j'ai parlé dans cet exposé, l'énoncé conditionnel, l'anaphore conceptuel et la description définie, se situent au croisement de la description des langues et de l'analyse de textes. J'ai par ailleurs souligné le fait qu'ils peuvent être traités de manière adéquate dans le cadre de la TBS.

Références

ANSCOMBRE, Jean-Claude; DUCROT, Oswald, **L'argumentation dans la langue**. Bruxelles, Mardaga, 1983

CAREL, Marion. Ironie et paradoxe. M. D. Vivero García (éd.), **Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne**, Paris, L'Harmattan, p. 57-75, 2011

CAREL, Marion. Signification et argumentation. **Signo**, UNISC, vol. 42, n° 73, p. 2-20, 2017

CAREL, Marion. Interprétation et décodage argumentatifs. **Signo**, UNISC, vol. 44, n° 80, p. 2-14, 2019

DUCROT, Oswald. **Les échelles argumentatives**. Les Éditions de Minuit, 1980

DUCROT, Oswald. Opérateurs argumentatifs et analyse de texte. W. J. Ashby et al. (eds.), **Linguistic Perspectives on the Romance Languages, Current Issues in Linguistic Theory 103**, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1993

DUMAS, Alexandre. **La Reine Margot. La dame de Monsoreau**. C. Schopp (éd.), Paris, R. Laffont, « Bouquins », 1992

DUMAS, Alexandre. **Le Chevalier de Maison-Rouge**. S. Thorel-Cailleteau (éd.), Paris, Gallimard, « Folio classique », 2005

FREUD, Sigmund. **Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient**. D. MESSIER (tr.), Paris, Gallimard, « Folio essai » ; 1988

GREIMAS, Algirdas Julien. **Sémantique structurale**. [3^e édition] Paris, Presses Universitaires de France, 2002

HUGO, Victor. **Œuvres complètes de Victor Hugo**. Roman I. Paris, Librairie Ollendorff, 1910

KIDA, Kohei. **Une sémantique non-véritative des énoncés conditionnels. Essai de traitement argumentatif**. Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1998

KIDA, Kohei. L'anaphore conceptuelle au prisme de la « théorie des blocs sémantiques ». **Discours**, 19, 2016

KIDA, Kohei. L'argumentation et les descriptions définies. **Discours**, 25, 2019a

KIDA, Kohei, De l'interprétation argumentative. **Corela**, 17-2, 2019b

KIDA, Kohei. Rangu to tekusuto no imiron. [« La sémantique de la langue et du texte », article en japonais] **The Geibun-Kenkyu**, Université Keio, N. 121-2, p. 143-154, 2021

RIGEL, Martin. PELLAT Jean-Christophe; RIOUL, René, **Grammaire méthodique du français** [7^e édition revue et augmentée]. Paris, Presses Universitaires de France ; 2009

Recebido em: 15 de fevereiro de 2022.

Aceito em: 25 de fevereiro de 2022.